

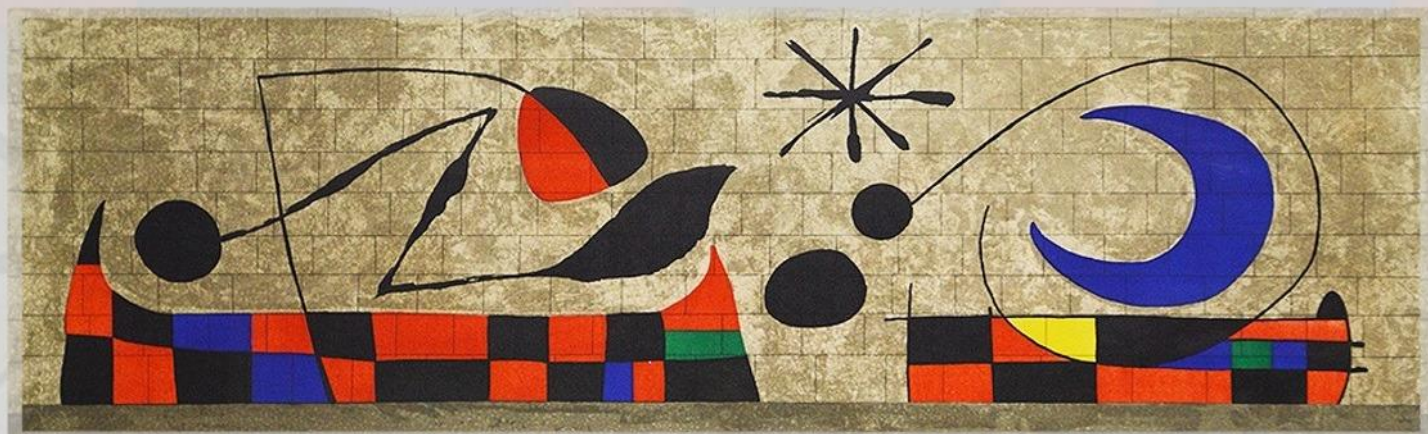


Commission nationale marocaine
pour l'éducation, les sciences
et la culture



ASSISES DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES AU MAROC - 3^È ÉDITION

Transformations sociales et inégalités
Quels défis pour les droits humains aujourd'hui ?



DÉCLARATION UNIVERSELLE DES
DROITS DE L'HOMME
#STANDUP4HUMANRIGHTS

12 et 13 février 2018

**Faculté des Lettres et des sciences humaines d'Aïn Chock,
Université Hassan II - Casablanca, Maroc**

Contexte

Dans le cadre de son action pour promouvoir la place et le rôle des Sciences sociales et humaines dans nos sociétés, l'UNESCO, en partenariat avec la Commission nationale marocaine pour l'éducation, les sciences et la culture, organise les Assises des sciences humaines et sociales (SHS) au Maroc. Cette action s'inscrit dans la droite ligne de la publication périodique par l'UNESCO et le Conseil international des Sciences Sociales (CISS) du *Rapport Mondial des Sciences sociales*, dont l'édition 2016 portait sur la lutte contre les inégalités.

L'objectif central à long terme des Assises est d'ouvrir un débat national sur la situation et l'avenir de l'enseignement et de la recherche en SHS. En plus de l'occasion qu'elles présentent pour affirmer le rôle incontestable des SHS en matière d'ouverture d'esprit et de critique sociale, ces Assises visent à clarifier les différents types d'« utilité » de ces sciences, et à proposer une ouverture loin de tout repli strictement universitaire ou académique, afin de préparer au mieux leur indispensable renouveau.

La première édition des Assises des Sciences humaines et sociales s'est tenue en février 2017 à la Faculté des Lettres et des sciences humaines de l'Université Mohammed V de Rabat et avait pour objectif de faire la lumière sur le sens, le rôle, l'étendue, et l'organisation des sciences humaines et sociales, du global au local. Elle a permis de faire le point sur la situation de l'enseignement des SHS dans les universités au Maroc. En mai 2017, s'est tenue la deuxième édition des Assises, en partenariat avec la région de Casablanca-Settat et les universités Hassan II, Hassan I et Chouaïb Doukkali, autour de l'épineuse question « À quoi servent les sciences sociales et les sciences humaines ? ».

En 2018, s'inscrivant dans le cadre de la célébration du 70^{ème} Anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) de 1948, la troisième édition des Assises se fixe pour thème « Transformations sociales et inégalités – Quels défis pour les droits humains aujourd'hui ? ».

Les défis des inégalités

La question des inégalités se pose de manière récurrente dans une grande diversité de situations et de sociétés à travers le monde, souvent en réaction aux crises et aux limites des modèles de développement et de croissance à travers l'histoire. Les chiffres des inégalités et de la concentration extrême des richesses sont aujourd'hui bien connus, mais ils demeurent extrêmement frappants : en 2015, 1 % des habitants de la planète possédait près de la moitié des richesses mondiales¹, et selon le fameux rapport Oxfam, en 2017, 82 % des richesses créées dans le monde ont bénéficié aux seuls 1 % les plus riches². Une étude de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) de 2014 indique que l'inégalité au sein de ses États membres a atteint un niveau record depuis 30 ans, la proportion entre le revenu des 10% les plus riches et celui des 10 % les moins riches, passant de sept à près de dix fois³. Du côté de la perception des inégalités, le monde a été témoin surtout à partir de 2008 de divers mouvements de contestation et d'indignation face au creusement des inégalités et aux systèmes oligarchiques qui apparaissent comme immuables. Ainsi, peut-on citer les mouvements *Occupy Wall Street* aux États Unis, les *Indignados* en Espagne, *Nuit debout* en France, le *Printemps érable* au Canada, le mouvement anti-austérité en Grèce, ou encore dans une dimension plus grande les mouvements démocratiques regroupés sous le terme de « Printemps arabes ». Selon l'Observatoire des inégalités (France), 92 % des Argentins sont d'accord pour dire que les différences de revenus dans leur pays sont trop importantes, 90 % en Chine, 91 % en France et en Espagne, 73 % en Suède, 74 % en Australie, et même 65 % aux États-Unis.

Le Maroc ne fait pas exception face à l'exacerbation des inégalités. Le suivi des indicateurs sociaux de l'Observatoire National de Développement Humain (ONDH) montre des déficits importants et de

¹ Crédit Suisse (2015). *Global Wealth Report*. Credit Suisse AG Research Institute, Zurich.

² Oxfam (janvier 2018). *Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent*, Oxfam Grande Bretagne pour Oxfam International, ISBN 978-1-78748-142-8. Selon le rapport, la richesse mondiale a augmenté de 9 264 milliards de dollars entre 2016 et 2017, alors que la richesse des 1 % les plus riches a augmenté de 7 625 milliards de dollars.

³ OCDE (décembre 2014). « Trends in income inequality and its impact on economic growth », document de travail n°163, OCDE.

fortes inégalités sociales⁴. La réduction du taux de pauvreté constaté par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) durant les deux dernières décades n'a pas empêché l'accroissement des inégalités entre les couches sociales, les territoires⁵, le genre⁶, et les personnes à besoins spécifiques⁷ (handicapés, personnes âgées, enfants abandonnés). Selon le même rapport d'Oxfam (2018), le Maroc possède le niveau d'inégalité le plus élevé d'Afrique du Nord, avec les 10 % les plus riches ayant un niveau de vie en moyenne 12 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres. Des transformations rapides dans le domaine économique, social et culturel conduisent nécessairement à des mutations aussi bien dans les rapports de pouvoir, que dans l'accès des citoyens aux ressources, aux services et à l'information, dans l'imaginaire collectif des groupes sociaux, dans les structures familiales... bref dans la compréhension que le citoyen a du contrat social qui régit sa vie. Selon le Conseil économique, social et environnemental (CESE)⁸, plus de 50 % du budget de l'État est pourtant investi dans des actions sociales, cependant qu'il n'existe pas de stratégie nationale intégrée de lutte contre les inégalités, mais plutôt un ensemble de programmes sociaux sectoriels qui ont parmi leurs objectifs la lutte contre les inégalités.

Selon le *Rapport mondial sur les sciences sociales*, publié en 2016 par l'UNESCO et le Conseil International des Sciences Sociales (CISS)⁹, les inégalités sont aussi bien économiques, politiques, sociales, culturelles, environnementales, spatiales que relatives aux connaissances et aux nouvelles technologies. Aujourd'hui, tous les pays connaissent de profondes transformations sociales en relation avec les poussées démographiques, l'urbanisation rapide, les migrations, l'impact des nouvelles technologies et des progrès scientifiques, la montée de nouvelles aspirations démocratiques, les formes extrêmes de violence, ou encore les conséquences du changement climatique et la transition énergétique. Tous ces phénomènes sont liés d'une façon ou d'une autre au phénomène des inégalités entre les individus, les groupes, les communautés, et les nations. Une telle situation, en même temps qu'elle somme les sociétés à traiter les phénomènes complexes de mutations sociales, interpelle les scientifiques et les décideurs politiques sur les champs de possibilités nouvelles pour repenser les modèles de développement dans des perspectives d'inclusion, de durabilité, de justice sociale, mais surtout de droits et de libertés fondamentaux.

Les différentes formes d'inégalités s'imposent donc comme autant de remises en question des situations présentes insatisfaisantes et de moins en moins acceptées par la conscience collective. Elles signalent que l'idée d'égalité, loin de relever du domaine purement économique et comptable, porte surtout une dimension foncièrement anthropologique, morale, et politique. **Anthropologique** puisque la notion d'égalité interroge notre conception de l'état même de l'être humain, de son développement, et de son évolution dans le temps et par rapport aux autres dans une même société. La question est alors de savoir dans quelle mesure les transformations sociales en cours seraient de nature à redéfinir de fond en comble les conceptions que les sociétés humaines se font de l'égalité. **Morale** ensuite, car l'égalité, avec la dignité, la liberté et les droits humains, compose aujourd'hui et surtout depuis 1948, le champ conceptuel à travers lequel les sociétés et les nations se structurent et se jugent – au sens de jugement moral – au niveau international. 70 ans après la DUDH, comment l'idéal des droits de l'homme pourrait aujourd'hui s'affirmer et se réaliser à l'épreuve des inégalités grandissantes et de l'injustice sociale patente à travers le monde ? **Politique** enfin, car *in fine* les rapports de/au pouvoir et à la démocratie se modulent en fonction de la perception réelle ou factice de l'égalité entre les individus. D'autre part, aujourd'hui plus que jamais, les inégalités exacerbées interrogent la possibilité même de l'*agir* de la classe politique vis-à-vis de ce qui est souvent perçu comme une énorme force

⁴ Selon les différents rapports de l'ONDH : *Le développement de la petite enfance et l'inégalité au cours du temps* (2015), *Étude sur l'inclusion des ménages démunis par le logement* (décembre 2015), *Évaluation des progrès en matière d'inclusion des femmes, des jeunes et du monde rural* (2011).

⁵ ONDH (2017). *Disparités territoriales en matière de développement social au Maroc-Analyse régionale*.

⁶ Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) (Juillet 2015). *État de l'égalité et de la parité au Maroc : Préserver et rendre effectifs les finalités et objectifs constitutionnels*.

⁷ Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du développement Social (février 2015). *Enquête nationale sur le Handicap*.

⁸ CESE (2015). *Économie Sociale et Solidaire : Un levier pour une croissance inclusive..*

⁹ Conseil International des Sciences Sociales (CISS), Institute of Development Studies (IDS), UNESCO (2016). *Rapport mondial sur les sciences sociales 2016, Lutter contre les inégalités : pistes vers un monde juste*. Éditions UNESCO, Paris.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002458/245825e.pdf>

d'inertie des *systèmes* en place qui maintiennent et creusent les inégalités. De là, les citoyens font le pas et osent la question : Peut-on encore faire confiance aux États et aux institutions en place pour bâtir et défendre une justice sociale ?

Au niveau international, l'année 2018 fait coïncider le 70^{ème} Anniversaire de la DUDH avec la phase de mise en œuvre active de l'Agenda 2030 pour le Développement durable à travers le monde. De manière incontestable, ces deux cadres normatifs constituent aujourd'hui l'horizon politique et social pour l'action publique des États. Résultant – surtout pour l'Agenda 2030 – d'un consensus international fort, ces instruments seront la pierre de touche de tous les actions et programmes de développement, et ne manqueront pas par là même de souligner les écarts, et les défis qui resteront à combler pour atteindre l'égalité. Comment dans ce contexte ne pas s'interroger alors sur la cohérence entre les discours et les intentions d'une part, et les faits et les chiffres de l'autre ? Mais plus qu'un exercice de rhétorique qui consisterait à mettre en cohérence idéaux, faits et systèmes de représentations – et ceci fait légion s'agissant du discours des droits de l'homme universels – des questions graves s'imposent : Les métadiscours sont/doivent-ils être de retour ? Les principes portés par la DUDH ont-ils pu jouer un rôle moteur dans la réalisation des droits sociaux et économiques des individus ? La foi en la DUDH reste-t-elle intacte, mobilisatrice et opérante face aux creusements des inégalités dans le monde ? Dans quelle mesure les nouveaux défis tels que le changement climatique, le développement des nouvelles technologies de l'information ou les *Big data*, ou encore la bioéthique poussent-ils la DUDH à penser les frontières du droit ? Le développement durable est-il conciliable avec les modèles de développement basés sur la croissance et l'enrichissement des quelques-uns ? Qui maîtrise aujourd'hui les ressources du développement ? Qui doit détenir les leviers de la répartition des richesses aux niveaux national et mondial ?

Inégalités : Que peuvent les sciences humaines et sociales ?

Le *Rapport mondial sur les sciences sociales* (2016) souligne que « les études récentes se préoccupent trop peu des formes non-économiques de l'inégalité. Même lorsqu'elles se penchent sur les autres dimensions, telles que les inégalités dans l'éducation, la santé ou entre les sexes, elles se concentrent généralement sur l'une d'entre elles, sans prendre en compte les relations qui existent entre elles. Cette division de la recherche en sous-domaines spécialisés ignore le vaste champ d'application potentiel des contributions des sciences sociales et des perspectives interdisciplinaires sur l'inégalité »¹⁰. D'une part, l'analyse des intersections entre les différentes formes d'inégalités et de leurs impacts sur la société est indispensable, et a besoin pour se faire d'instruments scientifiques propres qu'offrent les disciplines de sciences sociales et de sciences humaines. D'autre part, l'identification des phénomènes émergents d'inégalités demande une attention et une acuité particulières, ainsi qu'une approche prospective permettant de projeter les grandes tendances. En somme, faire des sciences sociales et humaines des outils de compréhension et d'action sur les inégalités est une exigence sans appel : « Si nous voulons prendre l'inégalité au sérieux, nous avons besoin d'études en sciences sociales portant sur l'impact à long terme de l'inégalité sur la vie des gens. Nous paierons cher le manque d'investissement et de capacités en matière de recherche en sciences sociales sur l'inégalité. En bref, trop de pays investissent trop peu dans la recherche sur l'impact à long terme de l'inégalité sur la durabilité de leurs économies, de leurs sociétés et de leurs communautés »¹¹.

Dans ce contexte, marquer un temps d'arrêt pour engager une réflexion critique avec les chercheurs en sciences sociales et humaines est essentiel. Le *Rapport mondial* sur ces disciplines exhorte les gouvernements à investir plus dans des études en sciences sociales de qualités sur ce thème, afin de soutenir des politiques appropriées de réduction des inégalités.

Le premier objectif de ces Assises est de mettre en exergue l'aspect multidimensionnel des inégalités qui exigent une compréhension interdisciplinaire, de partager l'information d'ordre général sur le phénomène des inégalités au Maroc, et de mettre en lien les approches quantitatives et les méthodes analytiques. Le second objectif est de faciliter la mise en dialogue entre les acteurs académiques, et les responsables politiques et praticiens en vue de faire avancer l'approche globale basée sur les droits

¹⁰ *Op. cit.*, CISS/IDS/UNESCO, 2016, p.20.

¹¹ *Ibid.*

humains dans la lutte contre les inégalités. Deux questions centrales guideront donc les moments de réflexion de la troisième édition des Assises des SHS au Maroc :

- **Quels défis, pour l'appropriation et la réalisation des droits humains, les (nouvelles) formes d'inégalités souvent extrêmes – technologiques, environnementales, bioéthiques, de genre, etc. – posent-elles aujourd'hui, 70 ans après la proclamation de la DUDH ?**
- **De quelles manières les disciplines de sciences sociales et de sciences humaines mettent-elles à jour les inégalités de notre époque, et dans quelle mesure permettent-elles d'agir ?**

Préprogramme

Les assises se proposent de discuter des sujets évoqués ci-dessus avec des acteurs issus d'horizons divers, aussi bien des acteurs institutionnels, que des chercheurs.

JOUR 1 : 12 FÉVRIER 2018

08h30 : Accueil des participants	
Heure	Intervention
Séance inaugurale	
09h30	<p>Mots d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> — M. Idriss Mansouri, Président de l'Université Hassan II de Casablanca, Maroc — M. Mourad Mawhoub, Doyen, Faculté des Lettres et sciences humaines d'Aïn Chock, Université Hassan II de Casablanca, Maroc — La Commission nationale marocaine pour l'Éducation, les Sciences et la Culture — M. Phinith Chanthalangsy, spécialiste de programme pour les Sciences sociales et humaines, UNESCO Maghreb, Rabat
10h15	Pause-café

Session 1 - Comprendre les (nouvelles) frontières des inégalités d'aujourd'hui	
10h30 - 12h30	<p>Tour d'horizon des inégalités dans le monde et au Maroc</p> <p>La question des inégalités se pose de manière récurrente dans une grande diversité de situations à travers le monde. Cette session vise à identifier les différentes manifestations des inégalités à travers le monde et au Maroc, et à en souligner les impacts sur le court et le long terme sur les sociétés. Inégalités structurantes, inégalités liées à des transformations sociales rapides, inégalités émergentes, etc., tout semble indiquer que les analyses classiques des inégalités de revenus et de richesse ne peuvent être suffisantes. Comment les sciences sociales s'attaquent-elles donc à la notion et aux phénomènes d'inégalité ? Dans quelle mesure permettent-elles de les analyser et de les désarticuler de manière à en comprendre toute la complexité ? Quel état le Rapport mondial des Sciences sociales 2016 en fait-il ? Face à ce qui apparaît parfois comme une inertie du système et des institutions, que peuvent les scientifiques et les décideurs ?</p> <ul style="list-style-type: none"> — M. Mathieu Denis, Directeur exécutif, Conseil International des Sciences Sociales/UNESCO <i>Le Rapport mondial des sciences sociales 2016 sur les inégalités : enjeux pour la recherche et l'action</i> — M. Ahmed Lahlimi, Haut-Commissaire au Plan, Maroc <i>Inégalités au Maroc, que disent les chiffres ?</i> — M. Nicolas Gravier, Directeur Maroc, Oxfam <i>Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent - état des lieux des inégalités au Maroc</i> — M. Patrick Savidan, Professeur de philosophie, Co-fondateur, Observatoire des inégalités, France <i>Les inégalités : de la connaissance à l'action ?</i> <p><i>Discussion</i></p>
12h30	Déjeuner
13h30	Inégalités à la lumière des transformations sociales actuelles

- 15h15	<p>Les inégalités sont aussi bien économiques, politiques, sociales, culturelles, environnementales, spatiales que relatives aux connaissances et aux nouvelles technologies. À la lumière des transformations sociales actuelles, les différentes formes d'inégalités s'imposent comme autant de remises en question des situations présentes insatisfaisantes et de moins en moins acceptées par la conscience collective. Cela concerne aussi bien les questions de migration internationale, de financiarisation de l'économie et de ses impacts, que des inégalités environnementales, ou encore spatiales face à l'urbanisation galopante. Qu'est-ce que ces phénomènes nouveaux et globaux font à l'égalité ? Quels instruments scientifiques les disciplines de sciences sociales et humaines offrent-elles pour étudier ces inégalités ? Comment analysent-elles les intersections entre les différentes formes d'inégalités et leurs impacts sur la société ? Et aussi, sont-elles en mesure d'identifier les phénomènes émergents, et à en projeter les grandes tendances ?</p> <p>— Mme. Catherine Larrère, Professeure de philosophie, Université Panthéon-Sorbonne Paris I, France <i>Inégalités environnementales et droits humains</i></p> <p>— M. Abderrahmane Rachik, Sociologue et urbaniste, Maroc <i>Villes et ségrégation socio-spatiale au Maroc</i></p> <p><i>Discussion</i></p>
15h15	Pause-café
15h30 - 17h	<p>— Mme. Amal El Idrissi, Cheffe de la Section Planification et Partenariats, Direction de la Promotion des droits de l'Homme, CNDH <i>Les inégalités de genre au Maroc et les mutations en cours. Rapport CNDH État de l'égalité et de la parité au Maroc</i></p> <p>— M. Mehdi Alioua, Enseignant-chercheur de sociologie, Sciences Po Rabat, Université internationale de Rabat (UIR), Maroc <i>Analyse sociopolitique de l'inégalité du droit à la mobilité internationale.</i></p> <p><i>Discussion</i></p>

JOUR 2 : 13 février 2018

Session 2 : (Re) penser les Droits de l'homme et l'Agenda du développement durable face aux creusements des inégalités	
09h00 - 10h45	<p>Inégalités, droits de l'homme, et développement durable : Quel bilan au-delà des chiffres ?</p> <p>Au niveau international, l'année 2018 coïncide avec le 70ème Anniversaire de la DUDH et avec la phase de mise en œuvre active de l'Agenda 2030 pour le Développement durable à travers le monde. 70 ans après la DUDH, quel rôle les principes portés par la DUDH ont-ils pu jouer dans la réalisation des droits sociaux et économiques des individus ? La foi en la DUDH reste-t-elle intacte, mobilisatrice, et opérante face aux creusements des inégalités dans le monde ? Comment l'idéal des droits de l'homme et les stratégies de développement durable pourraient aujourd'hui s'affirmer et se réaliser à l'épreuve des inégalités grandissantes et de l'injustice sociale patente à travers le monde ? Quelle lecture et analyse pouvons-nous faire de la situation au Maroc sur la base des stratégies engagées, des divers rapports, et des réalités de terrain ?</p> <p>— M. Driss El Yazami, Président, Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Maroc <i>Inégalités et foi en les droits humains universels : quel bilan ?</i></p> <p>— M. Ali Benmakhlouf, Professeur de philosophie, Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, France <i>Droits humains et inégalité d'accès au soin</i></p>

	<p>— Conseil économique, social et environnemental (CESE), Maroc <i>De l'intersection entre les inégalités diverses au Maroc : quel défi pour le développement ?</i></p> <p><i>Discussion</i></p>
10h45	Pause-café
11h - 13h	<p>Inégalités, droits de l'homme, et développement durable : expériences du terrain</p> <p>Sur le front de l'action politique et des programmes sociaux, de nombreuses initiatives ont été prises au Maroc et dans la région pour tenter d'endiguer les inégalités, et assurer l'inclusion sociale, notamment des populations marginalisées. L'Initiative nationale de développement humain (INDH) en est un parfait exemple, et offre un cas d'étude particulière riche. Les inégalités reposent aussi, nous le savons, sur la relation que le citoyen entretient avec ses institutions et son Etat, que ce soit en termes de redistribution des richesses nationales, de protection sociale, d'accès aux services publiques, que d'accès à l'information, et à la justice. Comment le rapport entre gouvernance publique et égalité sociale a-t-il été pensé et travaillé au Maroc ? Enfin, à travers le monde, énormément d'initiatives populaires existent pour traiter de manière opératoire l'indivisibilité et l'interdépendance des droits humains, notamment en œuvrant dans les milieux populaires et marginalisés. Quelle leçon peut-on tirer de ces expériences aujourd'hui ? Dans quelle mesure seraient-elles pertinentes pour le Maroc et la région ? Peut-on encore faire confiance aux États et aux institutions en place pour bâtir et défendre une justice sociale ?</p> <p>— M. Ahmed Laamoumri, Secrétaire général, Ministère chargé de la Réforme de l'administration et de la fonction publique, Maroc <i>Gouvernance et inégalités : Sommes-nous égaux face aux institutions publiques ?</i></p> <p>— M. EL Hassan EL Mansouri, Secrétaire Général, Observatoire national du développement humain (ONDH), Maroc <i>L'INDH en rétrospective : Bilan et perspectives</i></p> <p>— M. Abdelbasset Ben Hassen, Président, Institut Arabe des Droits de l'Homme (IADH), Tunisie <i>Les droits de l'homme au plus près des quartiers populaires. L'expérience de l'IADH en Tunisie.</i></p> <p><i>Discussion</i></p>
13h00	Déjeuner
<p>Table ronde : Pour une approche pluridisciplinaire et pluri-acteur dans la lutte contre les inégalités</p>	
14h - 17h	<p>Quelles démarches innovantes pour mettre en dialogue les sciences sociales et humaines et les politiques de lutte contre les inégalités ?</p> <p>Le Rapport mondial des sciences sociales (2016) exhorte les gouvernements à investir plus dans des études de qualités sur les inégalités, afin d'aider à la formulation de politiques appropriées. Mais concrètement au Maroc, quelles démarches spécifiques et opérationnelles peuvent-elles être prises par la communauté scientifique et notamment les universités ? La table ronde a pour objectif d'identifier les voies et moyens pour mettre en dialogue les chercheurs en SHS, les universités, les praticiens du développement, et les décideurs politiques. Des pistes de travail seront formulées à cette fin, de manière à permettre à l'UNESCO notamment de définir les appuis qu'elle pourrait apporter dans ce domaine.</p> <p>Avec l'animation et les contributions de :</p> <p>— M. Hassan Rachik, Professeur d'anthropologue, Faculté des Lettres et sciences humaines d'Aïn Chock, Université Hassan II de Casablanca, Maroc</p> <p>— Mme. Lisa Bossenbroek, Enseignante-chercheur, EGE, Rabat, Maroc</p>

	<ul style="list-style-type: none"> — M. Jamal Khalil, Professeur de sociologie, Faculté des Lettres et sciences humaines d'Aïn Chock, Université Hassan II de Casablanca, Maroc — Mme Fadma Ait-Mous, Professeur d'anthropologue, Faculté des Lettres et sciences humaines d'Aïn Chock, Université Hassan II de Casablanca, Maroc
17h - 17h30	Clôture et Réception

INFORMATIONS PRATIQUES

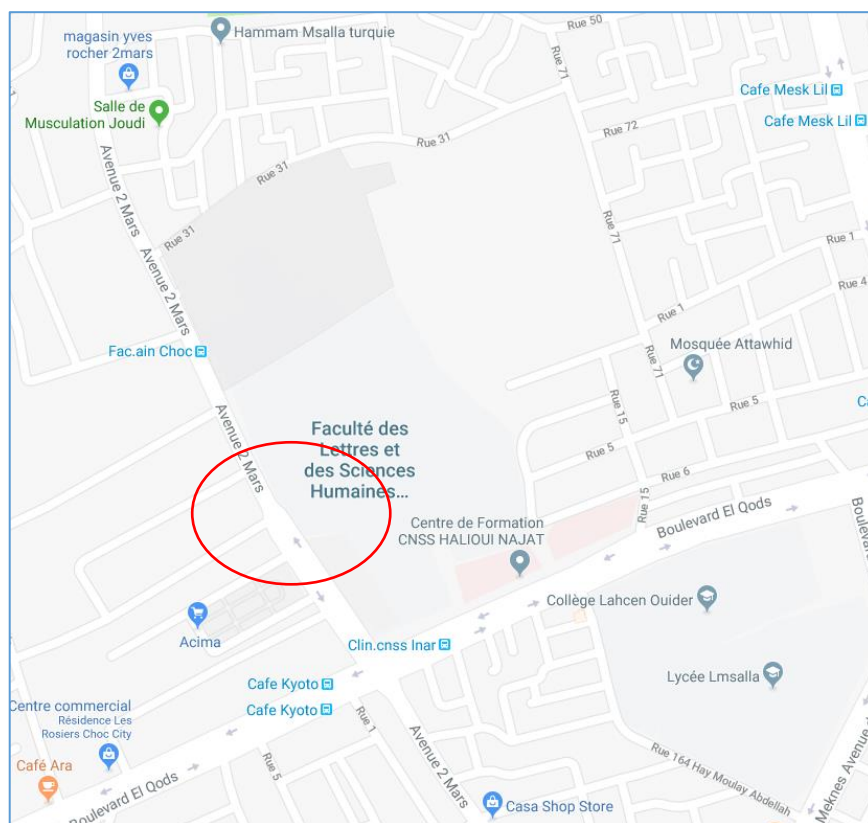
Dates

Les lundi 12 et mardi 13 février 2018

Lieu

Faculté des Lettres et des sciences humaines d'Aïn Chock
 Université Hassan II, Casablanca
 Avenue 2 Mars, Casablanca

<https://goo.gl/maps/zPofDxvmjp22>



Infos et réservations

Bureau de l'UNESCO à Rabat

Tél : +212(0)53775 57 22/19

Mail : a.alaoui@unesco.org